



**Développement**  
**Entrepreneuriat, social et emploi des jeunes,... des projets multiplicateurs**



**ETRANGER**



**Bénin / Rencontre avec les syndicats**

**Talon fait des promesses**

En mouvement de débrayage depuis plusieurs semaines, les représentants des centrales syndicales ont finalement rencontré ce mardi 6 février 2018 le président Patrice Talon. Une rencontre au cours de laquelle le président Talon a fait des promesses.

**PAGE 4**

**REPORTAGE**



**ODD1/ Lutte contre la pauvreté**

**La « Production commune » comme solution de l'ESMC**

L'Entreprise sociale de marché commun (ESMC) a lancé hier mercredi 7 février la « production commune », un nouveau produit avec lequel elle compte lutter efficacement contre la pauvreté au Togo.

**PAGE 11**

**Télévision**

**Bientôt des robots vont présenter le journal au Japon**

Dès le mois d'Avril, la présentation du journal télévisé sur la chaîne nationale japonaise se fera par Erica, un robot humanoïde créé par le scientifique japonais Hiroshi Ishiguro.

**PAGE 9**



**Respect du principe de suspendre les manifestations publiques jusqu'au dialogue**  
**Brigitte Adjamagbo perd les pédales**

*Depuis la signature et la publication du communiqué conjoint par les émissaires ghanéen et guinéen, annonçant la date de l'ouverture dialogue et demandant à toute la classe politique de suspendre les manifestations publiques jusqu'à l'ouverture et pendant le dialogue, une controverse se développe autour du respect de ce principe librement accepté par tous les protagonistes. Et ce, après la violation de ce principe par la coalition..*

**PAGE 3**

**EDITORIAL**

**L'intérêt commun en politique**

Le processus engagé par le Togo dans le Programme Millenium Challenge, notre bienfait à nous tous ! Ainsi, pourrait se résumer, une partie des discussions que le diplomate américain David Gilmour, a eues avec des membres de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition le mardi dernier. Plusieurs dépêches des confrères abordant le sujet relèvent que l'ambassadeur des USA au Togo a rappelé à ses invités l'importance de ce programme pour leur pays... Voilà une belle leçon qui nous rappelle à nous tous, comment l'intérêt général devrait prendre toujours le pas sur nos intérêts partisans ou égoïstes.

**PAGE 3**

**Modification du code général des impôts**  
**Un manque à gagner nécessaire pour l'épanouissement des entreprises**

Le Conseil des ministres tenu la semaine dernière a consacré une grande partie des travaux sur les grandes réformes économiques dont la mise à jour du code général des impôts. Des allègements fiscaux en faveur des entreprises ainsi que la détaxation des revenus des agents économiques...



**PAGE 5**

	<b>SOMMAIRE</b> Zimbabwe / Opposition <b>Mugabe parti, Tsvangirai passe aussi la main ?</b> 	Finances <b>Sunu Assurances finalise le rachat de la BPEC</b> 	Tendances <b>Le langage du Wax décrypté dans deux livres</b> 	Transferts des joueurs togolais <b>De moins en moins de joueurs togolais dans les championnats de haut niveau</b> 	Rapatriés de la Libye au Togo <b>Les migrants reprennent tout à zéro</b> 
	P 4	P 5	P 9	P 10	P 11



# Communiqué

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1 - PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE: \*145\*6\*3\*2\*1#
- 2 - PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE: \*145\*6\*3\*2\*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE ;

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19!

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDELITE

**LA DIRECTION GENERALE**

## Bas-Mono / Transhumance apaisée Les populations sensibilisées

Le préfet du Bas-Mono, Sogbokokou Amétépé a effectué les 30 et 31 janvier 2018 une tournée d'information et de sensibilisation des populations de Klantome, de Klikame, d'Aloènou kpététo, de Gawotome, de Batonou, de Hompou, d'Attitogon et d'Attivé pour une transhumance apaisée en 2018. L'autorité a expliqué aux populations les différents accords internationaux qui régissent la transhumance dans les espaces CEDEAO et l'UEMOA et les dispositions prises par le gouvernement togolais pour sa gestion. Elle a indiqué le nombre d'animaux à accueillir qui est de 50.000 têtes de bovins avec une taxe unique de 5.000F par tête à percevoir. Le directeur préfectoral de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique du Bas-Mono, Ossacré Assitécu a instruit les populations sur les procédures à suivre en cas de destruction de leur champ en vue du dédommagement.

## Kloto

### Hommage à Martin Luther King

Les manifestations marquant le 50e anniversaire de la mort du pasteur Dr Martin Luther King Junior ont eu lieu le 2 février 2018 à l'Institut Martin Luther King de Kpalimé. La cérémonie a été organisée par le Mouvement Martin Luther King (MMLK) avec l'appui financier de l'Ambassade des USA.

L'objectif de la cérémonie est d'honorer la mémoire de l'illustre disparu et faire découvrir au public surtout aux apprenants le grand héritage que Martin Luther King junior a légué à l'humanité. Il s'agit entre autres de la non-violence, la liberté, de la justice ... et la dignité humaine. Les citoyens ont été incités à mener une vie citoyenne pour le développement du pays. Le secrétaire général de la préfecture de Kloto, Sogoyou Békèyi s'est réjoui de l'initiative et a souhaité que cette exposition soit une occasion de prise de conscience de la nécessité de contribuer à la construction de la nation togolaise.

## Anié / Opposition

### Marches de protestations

Des militants de l'opposition ont organisé des marches de protestations les 31 janvier et 1er février 2018 à Anié.

Partis du carrefour de Radio Azur, ils ont sillonné plusieurs artères de la préfecture avant de chuter au CEG ville I. Les manifestants qui sont issus du CAP 2015, du groupe de 6, du PNP, et Santé du peuple ont réclamé le retour de la constitution de 1992.

## Blitta

### Bilan des activités sanitaires de 2017

Les responsables des formations sanitaires de la préfecture de Blitta ont tenu les 30 et 31 janvier 2018 la revue annuelle des activités à Blitta-gare. La rencontre a permis au personnel médical des 22 Unités de soins Périphériques (USP) de Blitta de présenter le bilan des activités menées durant l'année écoulée et de dégager d'éventuelles solutions pour une planification objective des actions futures pour l'atteinte des objectifs du développement durable.

Des échanges des participants, il découle que malgré les efforts accomplis, certains indicateurs ne sont pas encourageants. C'est dans cette optique que le Dr. Tatoa Koumahada, le directeur préfectoral de la santé a souligné que l'année 2018 présente des challenges qu'il faudra relever dans la préfecture



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
 N° TG\_LOM 2015 B 1045  
 BP : 30117 Lomé - Togo  
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
 90 15 39 77 / 97 87 12 42  
 Facebook: togomatin  
 E-mail : atogomatin@gmail.com  
 Site web: www.togomatin.tg  
 Tw: @togomatin1  
 Mson de la Presse: Casier N° 53  
 Siège  
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
 Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
 Rachidou Zakari

Responsable web:  
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
 Françoise Dasilva  
 Freda Sefiamor  
 Alexandre Wémima

Edem Dadzie  
 Essoyodou Awih

Responsable administrative:  
 Gloria Léma Yagla

Service commercial:  
 DIRECT AGENCE  
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
 Eros Dagoudi

Distribution :  
 Togo Express  
 Tirages : (2000 exemplaires)

## Edito

...Il existe malheureusement au Togo, beaucoup d'exemples qui montrent comment des opposants, des figures de la société civile, etc. ont pris plaisir et prennent plaisir à se rendre auprès des organisations internationales, des institutions diplomatiques, etc. pour

avilir l'image de notre pays, leur pays, et de peindre tous ses efforts de construction en noir. On ne peut pas s'engager à la défense des intérêts d'un pays et s'époumoner à nuire à son image. Ce n'est pas acceptable. Surtout qu'un programme comme le Millenium Challenge est destiné à venir en aide aux plus démunis. Intéressons-nous quelque peu à cette notion chère à nombre d'économistes,

pour tenter d'éclairer l'intérêt commun. La « Logique de l'action collective », montre en effet des associations de toutes sortes voient le jour pour répondre aux besoins de leurs membres et en protéger l'intérêt commun.

Une personne a intérêt à se joindre à un groupe tant que les avantages qu'elle en retire sont supérieurs aux coûts que cela lui

demande. Dans le cas de notre pays, si chaque camp politique pouvait joindre sa voix à celle du parti au Pouvoir, dans ce processus où le Togo a déjà réalisé de très bons scores, c'est que nous pourrions nous dire alors que la partie est gagnée. Souvent cette contre publicité que des Togolais font contre leur pays est le reflet d'une confusion des légitimités, d'un mépris de la démocratie sociale,

d'un oubli de la morale publique, etc. nourrissant la défiance des citoyens envers le chef de l'Etat, et des Institutions de la République.

Si cette rencontre avec l'ambassadeur Gilmour pouvait servir comme une leçon pratique et utile à la veille du dialogue inter togolais...

**Dieudonné Korolakina**

## Respect du principe de suspendre les manifestations publiques jusqu'au dialogue

# Brigitte Adjamagbo-Johnson perd les pédales

**Depuis la signature et la publication du communiqué conjoint par les émissaires ghanéen et guinéen, annonçant la date de l'ouverture dialogue et demandant à toute la classe politique de suspendre les manifestations publiques jusqu'à l'ouverture et pendant le dialogue, une controverse se développe autour du respect de ce principe librement accepté par tous les protagonistes. Et ce, après la violation de ce principe par la coalition des 14 qui a maintenu et organisé une manifestation au lendemain de la publication de ce communiqué.**

Campant sur la position pour le moins provocatrice de l'opposition, Brigitte Adjamagbo-Johnson, la coordinatrice de la coalition des 14 partis de l'opposition togolaise, répondait dans une interview avec le site de Jeune Afrique hier que : « Avons-nous pris un engagement ? M'avez-vous vue signer un document quelconque ? Nous savons que les médiateurs ont émis le souhait de cette suspension.

Mais je vous rappelle que les mêmes médiateurs ont proclamé haut et fort que le droit de manifester est un droit constitutionnel et qu'on ne saurait l'interdire. Le souci qu'ils ont, que nous comprenons, c'est de faire en



**Brigitte Adjamagbo-Johnson**

sorte que ces manifestations ne constituent pas un frein au bon déroulement des discussions. »

On a du mal à comprendre la position de la coalition, à la veille de ce dialogue tant attendu par tous les Togolais, après tout un

semestre de malentendus, de désaccords, de radicalisations des positions, etc. Pour pouvoir pondre ce communiqué et le rendre public, le vendredi dernier, les facilitateurs ghanéen et guinéen n'ont pas du tout eu la tâche facile après tant

de mois d'allers et retours entre leur pays et le nôtre. Et cela, l'on peut se l'imaginer aisément. Et pour pouvoir apposer leurs signatures, en présence du Ministre Gilbert Bawara, représentant le Gouvernement et de Brigitte Adjamagbo-Johnson, la coordinatrice de la coalition des 14, il a fallu forcément obtenir leur accord. Faisons économie de toute grandiloquence et de toute querelle puriste, cela s'appelle : un engagement. Une démonstration de Brigitte Adjamagbo à quelques jours, sinon à quelques heures de la tenue de ce dialogue, ne témoigne pas de la bonne volonté de la coalition qu'elle coordonne. Cela n'est qu'une pure provocation encore qui vient saper ses relations avec le camp d'en face sans avoir vraiment rétabli ses rapports avec les facilitateurs, qui ont travaillé d'arrache-pied, pour obtenir le prochain dialogue.

Ce qui est en train de se préparer à la veille de ce dialogue, ne saurait se réduire à un simple jeu verbal. C'est en réalité la fin d'une époque ou d'une longue traversée de désert en matière de réformes politiques. C'est le souhait de tous les Togolais sérieux. Pendant plusieurs décennies, notre pays s'est efforcé de bâtir un Etat moderne à travers des textes qui malheureusement, crispent encore certains sentiments. Il y a plus que besoin d'entamer des Réformes ou du moins un processus de réformes en utilisant les oppositions entre les visions pour s'assurer une stabilité politique et sociale.

Et le Ministre Gilbert Bawara l'exprime si bien à travers Jeune Afrique toujours : « La finalité du dialogue, c'est de créer des conditions propices à la mise en œuvre des réformes ».

**D.K.**

## Diplomatie

# Le Togo accueille le mois de la Francophonie à Pékin

**L'ambassade du Togo en Chine accueillera cette année la fête de la Francophonie. Deux autres candidats étaient en lice, la Suisse et le Luxembourg**

« Ce choix est le signe que le Togo compte dans l'univers francophone. C'est également la reconnaissance du rôle joué par notre pays au sein des instances de l'OIF », a déclaré mercredi Venance Messangan qui travaille à la mission de Pékin.

Le thème des femmes et de la Francophonie a été retenu par les organisateurs. Le mois de la Francophonie débutera le 1er mars dans

les locaux de la mission diplomatique togolaise à Pékin.

Au programme, des activités culturelles, des concerts, des spectacles, des concours de poésie, des chansons francophones et des expositions.

La fête de la francophonie ou la Journée internationale de la francophonie est une célébration mondiale de l'Organisation internationale



**Michelle Jean s'entretenant avec Faure Gnassingbé (archives)**

de la francophonie (OIF) ayant lieu le 20 mars de chaque année. Cet événement a été créé en 1988 comme un moyen pour les États et gouvernements de

l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) de célébrer la langue française qu'ils ont en commun, aussi bien que leur diversité. Cette journée consacrée

à la langue française qui unit 220 millions de locuteurs est l'occasion pour les francophones du monde entier de fêter leur solidarité et leur désir de vivre ensemble, dans leurs différences et leur diversité, partageant ainsi les valeurs de la Francophonie. La date choisie pour cette célébration est l'anniversaire de la création de la première organisation francophone, l'Agence de coopération culturelle et technique, lors de la Conférence de Niamey en 1970.

**republicoftogo**

## Guinée-Bissau / Accords de Conakry La Cedeao sanctionne la Guinée pour non- respect des accords

La Cedeao est passée à l'étape supérieure. Ce mardi 6 février 2018, l'institution sous régionale a publié une liste de 19 personnalités visées par une série de sanctions pour non-respect de l'accord de sortie de crise.

Sur les 19 personnalités visées par les sanctions de la CEDEAO, on compte 14 députés ainsi que des proches du président José Mario Vaz notamment son propre fils, Emerson Vaz. Ces sanctions portent, en effet, sur la suspension de leur participation aux activités de la Communauté, l'interdiction de voyager et la dénegation de visas à leur encontre et des membres de leurs familles, ainsi que le gel de leurs avoirs financiers et de ceux de leurs familles partout où ils se trouvent.

Ces différentes sanctions sont énoncées par l'Acte additionnel A/SA.13/02/12 du 17 février 2012 portant régimes des sanctions à l'encontre des Etats membres qui n'honorent pas leurs obligations vis-à-vis de la CEDEAO, et par l'article 45 du Protocole sur la Démocratie et la

Bonne Gouvernance.

La décision de la CEDEAO intervient une semaine après la mission effectuée par une délégation de l'organisation à Bissau et aussi la nomination d'un nouveau chef de gouvernement, Augusto Antonio Artur Da Silva. A l'issue de la mission, la CEDEAO qui avait déjà eu à donner un ultimatum au chef de l'Etat avait estimé que cette nomination ne répondait pas aux conditions de l'accord conclu à Conakry en octobre 2016 sous l'égide du médiateur Alpha Condé.

Toutefois, le comité de suivi de la mise en œuvre des sanctions composé du Togo, de la Guinée et de la Commission de la CEDEAO, émet un bémol : la liste des personnes visées par ces sanctions peut être révisée en fonction de l'évolution de la situation.

T.M.

## Bénin / Rencontre avec les syndicats Talon fait des promesses

En mouvement de débrayage depuis plusieurs semaines, les représentants des centrales syndicales ont finalement rencontré ce mardi 6 février 2018 le président Patrice Talon. Une rencontre au cours de laquelle le président Talon a fait des promesses.

La première rencontre devrait se tenir le 23 janvier dernier. Mais pour des raisons d'agenda, elle a été reportée et le ministre de la fonction publique Adidjatou Mathys envoyé pour baliser le terrain de cette rencontre qui a finalement eu lieu ce 6 février.

Sauf qu'au final, rien de concret à se mettre sous la dent. Dans cette rencontre fermée à la presse béninoise, qui a duré plus de 5 heures de temps, l'intransigeance du locataire de la Marina flottait encore en l'air. Talon a écouté laborieusement ses hôtes, mais n'a cédé sur presque rien.

Depuis plusieurs semaines, les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice sont fortement perturbés par des grèves lancées par les syndicats qui réclament notamment une amélioration de leurs conditions de travail et s'opposent à la volonté du Parlement de leur retirer le droit de grève.



Patrice Talon

syndicats autonomes.

Ils sont également préoccupés par les menaces qui pèsent, selon eux, sur les responsables syndicaux notamment la radiation d'un capitaine des eaux et forêts pour faute professionnelle et l'emprisonnement d'un autre leader syndical dans une affaire de corruption et de pots-de-vin.

« Nous avons abordé la question des libertés et exprimé notre malaise (...) Le chef de l'Etat n'est pas resté fermé », a déclaré Anselme Amoussou, secrétaire général de la Confédération des

Cet optimisme tient sûrement du fait que le président Talon a toutefois mis en place une Commission pour étudier les demandes des syndicats, qui doit rendre un rapport le 15 février. Une promesse qui, si elle n'arrive pas à prendre en compte la majorité des points de revendications en cause, risquerait de provoquer une grève générale, avec les conséquences qu'on sait sur l'économie du pays.

Alexandre Wémima

## Zimbabwe / Opposition

# Mugabe parti, Tsvangirai passe aussi la main ?

Malade depuis plusieurs mois déjà, l'opposant historique du Zimbabwe, Morgan Tsvangirai a nommé ce mercredi 7 février 2018, Nelson Chamisa, un de ses adjoints pour assurer son intérim en attendant qu'il recouvre sa santé.

L'ex-syndicaliste Nelson Chamisa assurera les fonctions de chef du Mouvement pour un changement démocratique (MDC) jusqu'au retour du président, a déclaré Luke Tamborinyoka.

Né en février 1978, Nelson Chamisa est député à l'Assemblée nationale zimbabwéenne pour la province du Kuwadzana. Secrétaire en charge de l'information et de la communication au MDC depuis 2006 et ancien président national de la jeunesse de ce parti, Nelson Chamisa est désigné face à un autre sérieux prétendant pour

le remplacement de Morgan Tsvangirai, l'autre vice-président du MDC, Elias Mudzuri.

Agé de 65 ans, M. Tsvangirai a annoncé il y a deux ans qu'il souffrait d'un cancer du côlon pour lequel il effectue de nombreux séjours médicaux dans des hôpitaux sud-africains. Les médias locaux ont fait ces derniers jours état d'une détérioration inquiétante de sa condition. « Je suis choqué de lire dans la presse que je suis en situation critique », a démenti mardi M. Tsvangirai via Twitter. « Bien sûr j'ai un cancer

et je ne me sens pas très bien mais mon état est stationnaire et la maladie sous contrôle. Je récupère ».

Des élections générales sont prévues cette année à une date qui n'a pas encore été précisée.

Au pouvoir depuis la démission forcée de Robert Mugabe en novembre, le nouveau président Emmerson Mnangagwa, investi candidat du parti au pouvoir, la Zanu-PF, fait figure de grand favori pour la présidentielle.

Le chef du MDC était arrivé en tête du premier tour de la présidentielle de 2008 devant M. Mugabe



Morgan Tsvangirai

mais il avait renoncé à se présenter au second tour au terme d'une campagne de violences orchestrées par le pouvoir.

A l'issue de ce scrutin, M. Tsvangirai avait été

nommé Premier ministre d'un gouvernement de coalition resté sous le contrôle de M. Mugabe, qui l'avait battu au scrutin de 2013.

T.M.

## Modification du code général des impôts

# Un manque à gagner nécessaire pour l'épanouissement des entreprises

Le Conseil des ministres tenu la semaine dernière a consacré une grande partie des travaux sur les grandes réformes économiques dont la mise à jour du code général des impôts. Des allègements fiscaux en faveur des entreprises ainsi que la détaxation des revenus des agents économiques particuliers sont contenus dans le projet de refonte du code général des impôts. Ce nouveau code, une fois en vigueur va entraîner un manque à gagner important pour l'Etat, mais cela était nécessaire pour permettre aux entrepreneurs de souffler un peu et faire du Togo l'une des meilleures places de la sous-région.

L'État ambitionne d'œuvrer d'avantage pour la promotion et l'essor du secteur privé. Celui-ci emploie et investit énormément dans l'économie togolaise. Le dernier rapport de la Banque africaine de développement (Bad) sur les perspectives économique du continent en est une illustration. En 2015, selon la banque, les investissements privés représentait un taux de 52% des investissements totaux.

Toujours dans le rapport publié en début d'année, l'on note que le secteur du privé a porté haut la croissance économique en participant à plus de 60% aux investissements. Pour les deux prochaines années, la Bad prévoit un taux d'investissements privés allant de 62 à 64% respectivement pour 2018 et 2019. L'on note ainsi, une faible présence des pouvoirs publics dans la sphère de l'économie réelle. L'État se fera substitué par les

entreprises pour conduire l'économie nationale vers une croissance plus inclusive. Raison pour laquelle l'État se doit d'accompagner ce secteur.

Depuis le vote de la loi de finances exercice 2017, des réformes substantielles ont été opérée en faveur des entreprises opérant sur le territoire national. La baisse de la TVA de 18 à 10% sur certains biens et son exonération totale sur d'autres devraient booster la consommation et la production locale in fine. L'impôt sur société qui s'élevait à 29% du chiffre d'affaires un an plutôt a été rabaissé d'un point de pourcentage. Pour l'exercice budgétaire 2018, le gouvernement veut continuer dans cette lancée. En rabaissant d'un point de plus, le taux de l'impôt sur les sociétés, l'État togolais projette de se placer dans les rangs des pays appliquant les directives de l'Uemoa en matière fiscale. Celles-ci confèrent en effet



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

à chacun des États membres, l'obligation de rabaissé cette charge, lourde pour les trésoreries à un modeste taux de 25%.

À ce jour, seule la Côte d'Ivoire, applique la règle. Le Conseil des ministres de la semaine dernière entrait justement dans le contexte de l'amélioration du climat des affaires dans notre pays. Le conseil a consacré la

réforme du code général des impôts contenu dans la loi de finances exercice 2018. La réforme s'appuie sur la rationalisation de la structure du système fiscal par la suppression de certains impôts et taxes physiques notamment l'impôt sur les sociétés etc.

La réforme du code général des impôts va abroger entre autres la taxe sur les salaires, la

taxe sur les véhicules de société, la taxe complémentaire à l'impôt sur le revenu, la taxe complémentaire sur salaire, la taxe foncière sur les propriétés insuffisamment bâties, la taxe spéciale sur la fabrication et le commerce de boissons et l'impôt sur le revenu des transports routier (IRTR).

Awih Essoyodou

## Finances

# Sunu Assurances finalise le rachat de la BPEC

La Banque Populaire pour l'Épargne et le Crédit (BPEC) passera bientôt dans les mains de Sunu Assurance. Le processus de rachat est selon les dernières informations en cours de finalisation.



Lancée depuis quelques mois, la procédure de rachat de la Banque Populaire pour l'Épargne et le Crédit (BPEC) par l'assureur Sunu Assurances, est en

passé d'être finalisée. L'information émane de sources proches du dossier. Selon des sources concordantes, Sunu Assurances a déjà versé 18 milliards

FCFA pour redresser la situation financière de l'institution financière, prise dans la tourmente. Il en faudra plus de 30 pour lui redonner de la vitalité, confient des experts.

Mais, l'assureur qui s'est proposé de reprendre la banque, n'est pas contre l'opération. Le processus de rachat est très avancé, apprend-on.

En effet, au siège de la BCEAO à Dakar, les derniers réglages sont en cours pour que BPEC passe définitivement aux mains de Sunu Assurances.

Une fois le deal conclu, SUNU Investment Holding (SIH), une filiale du

groupe SUNU détiendra 58,1% du capital de l'ancienne Caisse d'Épargne Togolaise (CET). SUNU partagera l'actionariat de la BPEC avec Afric Invest Financial Sector 19,5%, Cauris Croissance 7,6%. L'Etat togolais 4,7% des parts, Orabank Togo 2,4%. Ainsi que d'autres actionnaires privés qui détiendront 7,7%.

A l'origine de cette situation, l'on pointe les pertes successives réalisées et les provisions constituées sur les crédits en souffrance par cet acteur du secteur bancaire togolais, imputable à une mauvaise gestion cumulée

pendant plusieurs années. En effet, depuis 2012, les résultats de l'intermédiaire financier sont restés négatifs. Hormis l'année 2013 qui a connu un bénéfice marginal de 5 millions FCFA, les autres années (2012, 2014, 2015, 2016), se sont achevés sur des pertes dont le montant cumulé dépasse les 10 milliards, révèle Le Messager.

Notons qu'en 2016, BPEC avait connu une restructuration ayant débouché sur la cession à deux capital-investisseurs Afric invest Financial Sector (AFS) et Cauris Croissance (Cauris) de la participation de COFIP Finances Togo, dans le capital de la banque. Ceci leur conférait plus de 50% du capital et des droits de vote.

Togofirst

## Développement

# Entrepreneuriat, social et emploi des jeunes, ... des projets multiplicateurs

*L'entrepreneuriat, l'emploi des jeunes, la santé et le social sont les axes principaux de la politique de développement du gouvernement, sous l'impulsion du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, conscient de la nécessité d'œuvrer pour de meilleures conditions de vies des jeunes, des femmes et enfants. Toutes les institutions de l'Etat, les partenaires au développement et les acteurs du secteur privé sont mis à contribution afin de créer un développement durable et à la base.*

## Financer l'agriculture et autrement



### Travaux dans un champ

Financer l'agriculture est un pari à haut risque pour les banques. Ces dernières sont très réticentes lorsqu'il s'agit d'accorder des prêts aux agriculteurs. Pour le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paiej-sp), organiser l'agriculture en chaînes de valeur est la solution à même de réduire les risques et donc de favoriser l'investissement des banques dans le secteur.

Le Projet à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs a organisé hier mercredi 07 février un atelier d'immersion et de formation à l'endroit de ses partenaires financiers (Orabank Togo, COOPEC AD et autres institutions de prestation de service financier décentralisés) sur les opportunités d'affaires que comportent les activités agricoles en lien avec les chaînes de valeur agricoles et les clusters agro-industriels dans les filières maïs, manioc, soja, petits ruminants et volailles. Cet atelier qui se tient les 07, 08 et 09 février, informe le PAIEJ-SP, a pour but « d'échanger avec ses partenaires financiers autour de

son approche de mise en œuvre et le processus de sélection des micro-entrepreneurs. Ceci pour aboutir à un partenariat dynamique pour le financement de l'agriculture commerciale au Togo ».

A la sortie des échanges, les partenaires financiers seront en mesure de mieux comprendre la notion de financement de l'agriculture via les chaînes de valeurs agricoles et les clusters agro-industriels. Ils seront également en mesure de faire une analyse économique des CVA et des requêtes soumises par les entreprises encadrées par le PAIEJ-SP. Aussi, les institutions de financement partenaires pourront-elles jouer leur partition pour la réussite du mécanisme de financement promu par le PAIEJ-SP.

Lancé le 24 avril 2016 le PAIEJ-SP a pour but de créer les conditions d'une croissance économique plus inclusive à travers le renforcement de l'employabilité des jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat. C'est un projet du ministère chargé du développement à la base qui attend apporter une réponse conjoncturelle aux

besoins d'insertion des jeunes via un appui à l'entrepreneuriat ; un appui spécifique aux populations issues des villages vulnérables et enclavés. Il doit également servir de solutions aux problèmes du sous-emploi des jeunes en développant les outils de prospective et d'adaptation du système professionnel aux besoins du marché du travail. Il a pour stratégie, la consolidation de la base industrielle du pays à travers le développement des chaînes de valeurs, notamment dans l'agro-industrie.

Depuis son lancement jusqu'à aujourd'hui, le projet a permis de toucher 286 jeunes

entrepreneurs qui ont été accompagnés pour finaliser leurs plans d'affaires puis mis en relation avec les PME et les agrégateurs. 443 groupements de producteurs se sont engagés à produire et à livrer le manioc, le maïs, le soja aux PME de transformation et aux agrégateurs. Le programme a également permis d'affiner les business plans de 5 agrégateurs et de 5 PME. 360 millions de crédits ont été accordés à deux entreprises de transformation et à 4 agrégateurs. Par ailleurs, 48 millions ont été débloqués en faveur des primo-producteurs et des groupements.

**R. Zakari**

## Couverture sanitaire pour tous les Togolais



Photo de famille des participants à la rencontre

Le Secrétaire d'Etat auprès du président de la République, Mazamesso Assih, a présidé hier 7 février un atelier sur les approches du financement pour étendre la couverture sanitaire universelle aux travailleurs informels au Togo. Etaient présents à cet atelier, des représentants du ministère de la Santé et du ministère du Travail. Les travaux de ce séminaire dont le principal partenaire est l'United States Agency International

Development (USAID) prennent fin ce jeudi 8 février.

La couverture sanitaire universelle est un concept générique qui vise à donner accès à toutes les populations à des soins de santé de qualité. Ce concept de développement a été au cœur de cet atelier qui a retenu l'attention des représentants d'organismes publics nationaux, des représentants d'organisations privées nationales, des représentants des travailleurs du secteur informel et partenaires

du Togo. Ces derniers vont pendant ces deux jours réfléchir à des stratégies et approches pouvant permettre d'étendre la couverture sanitaire universelle au secteur informel togolais.

La couverture maladie universelle est une priorité du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, qui lors de ses vœux à la nation en janvier dernier, avait exhorté le gouvernement à prendre des mesures idoines pour que l'assurance maladie qui a commencé par les élèves soit étendue à toutes les couches de la population.

« Cet atelier est la concrétisation de cette exhortation du chef de l'Etat », a indiqué Mme Mazamesso Assih, le Secrétaire d'Etat togolais. Pour la secrétaire d'Etat chargée de l'inclusion financière et du secteur informel, la rencontre permettra de poser les réflexions qui ont été déjà menées, d'approfondir et de trouver les mécanismes adéquats pour que la couverture maladie universelle devienne une réalité pour l'ensemble des togolais.

Par ailleurs, l'aspect du financement est l'un des défis pour

la concrétisation de l'assurance maladie universelle dans le secteur informel. A cet effet, penser à la levée de fonds, et à la recherche du financement pour la stratégie de mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle est le but principal de ce séminaire.

Plusieurs résultats sont attendus à l'issu des activités de cet atelier, notamment la mise en œuvre d'un plan d'action pour la validation des stratégies les plus réalisables proposées et la mise en place des considérations clés pour les initiatives nationales pour étendre la couverture sanitaire et une consolidation de partenariat entre parties prenantes et impliquées dans l'élaboration de la Stratégie Nationale du financement pour l'atteinte de la couverture sanitaire universelle.

Pour rappel, une partie de la population bénéficie déjà de la couverture maladie à savoir les fonctionnaires d'Etat, les bénéficiaires de Fonds National de la Finance Inclusive et les élèves.

**Nadia Edodji**

adjonction qui se déroulera au Centre des Expositions et Foires de Lomé du 26 au 29 Avril prochain, les entrepreneurs devront s'acquitter d'une quittance de 10 000 FCFA.

Ces frais de participations sont payables au siège de VIRA non loin de « Togo 2000 » et siège de la radio JVA à Adidogomé.

**Justin A.**

## Accès aux filets sociaux et opportunités d'emploi pour les plus vulnérables



**Des élèves bénéficiaires d'une cantine scolaire**

## Culture de l'esprit entrepreneurial



**Des responsables de l'ONG VIRA**

La Vision des initiatives de restauration de l'Afrique (VIRA) a procédé hier mercredi 07 février au lancement officiel de la 2e édition du Forum des Jeunes entrepreneurs chrétien (FOJEC) à Lomé.

Placé sous le thème « l'Entrepreneuriat biblique moteur de transformation des nations », la deuxième édition du FOJEC entend dynamiser la jeunesse à l'esprit d'entrepreneuriat au service du développement, apporter des appuis et soutiens multiformes aux initiatives de développement à plus de 1000 entrepreneurs et jeunes entrepreneurs togolais de tous bords religieux.

Pour la deuxième édition de ce

forum, la dynamisation des jeunes se fera à travers un regroupement de jeunes autour de plusieurs thématiques sur l'entrepreneuriat avec des orateurs nationaux et internationaux de renom.

Cette rencontre constitue aussi une occasion pour développer un cadre de partage et d'échange d'expérience entre entrepreneurs confirmés et jeunes entrepreneurs. « La seule chose qui crée les richesses de transformation, c'est l'entrepreneuriat. Nous entendons apporter des valeurs qui pourront relever l'entrepreneuriat » a déclaré le pasteur Mgliwe Jeff Simdinatome coordinateur national du FOJEC.

pour participer à cette nouvelle

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a procédé le mardi 6 février 2018, à l'école primaire publique de Yaka dans la préfecture de Niamtougou, au lancement officiel de la mise en œuvre effective du projet de filets sociaux et services de base (FSB) et du projet d'opportunités d'emplois pour les jeunes vulnérables (EJV). La cérémonie s'est déroulée en présence du représentant résident de la Banque Mondiale, des autorités locales et régionales et des populations bénéficiaires.

Financés à hauteur de 26,4 milliards de FCFA par la Banque Mondiale et de 9 milliards de FCFA par l'Etat togolais, ces deux projets s'inscrivent dans la matérialisation du discours à la nation du Chef de l'Etat, le 3 janvier dernier et qui promettait un renforcement des filets sociaux afin d'accroître la résilience des communautés les plus pauvres.

Le premier projet, Filets sociaux et services de base (FSB), permettra de soutenir 200 projets de réhabilitation et de construction d'infrastructures de base dans les communautés ciblées dans les 150 cantons, les plus pauvres des cinq régions du Togo. Accroître l'accès de 72 000 élèves des communautés les plus pauvres du Togo à des repas scolaires réguliers, ce qui devrait en retour améliorer la fréquentation et la rétention dans les écoles des zones ciblées. Il faut noter que cet objectif est déjà dépassé avec un effectif avoisinant

à ce jour 90 000 écoliers.

Il s'agira aussi d'accroître le revenu et la consommation de 40 000 ménages ciblés, en plus des 12 000 ménages que finance l'Etat. À ce sujet, l'objectif de l'Etat est de soutenir 120 000 ménages d'ici 3 ans, pour permettre à un plus grand nombre de personnes vulnérables de faire face aux chocs.

Le second projet, les opportunités d'emplois pour les jeunes vulnérables (EJV) vise à offrir des opportunités économiques à des jeunes femmes et hommes âgés de 15 à 35 ans qui sont pauvres et vulnérables, à travers leur participation aux services communautaires, des formations sur des compétences techniques, y compris sur la gestion d'une micro-entreprise. 14 000 jeunes bénéficieront du nouveau projet et les 10 000 plus engagés pourraient, par la suite, recevoir un accompagnement pour le lancement et l'exploitation des activités génératrices de revenus qu'ils auront choisi d'entreprendre.

Les deux nouveaux projets s'appuient sur les bons résultats enregistrés dans le cadre de projets précédents, financés par la BM dans le domaine du développement communautaire pour apporter un accompagnement supplémentaire aux efforts du pays visant à améliorer les conditions de vie des plus pauvres et promouvoir le développement local.

**Edem Dadzie**

**Pharmacies de garde de Lomé du 5 au 12 /02/ 2018**

OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
HORIZON	Nyékouakpoè.	22 20 42 42
PATIENCE	Tokoin	22 21 60 94
LUMEN	Cassablanca	23 38 68 36
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
PROSPERITE	Bd Eyadéma	23 38 84 25
PEUPLE	NUKAFU	22 26 84 22
LE JOURDAIN	Tokoin Wuiti	22 61 56 14
BAH	Face EPP Hedzranawé	22 26 03 20
St PIERRE	Hedzranawe.	22 26 19 73
MAWULE	Bè-Kpota	22 27 11 21
MAËLYS	Bè Kpota	22 27 60 19
CITE	Bd. du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Adidogomé-Aménopé,	22 51 05 29
EPIPHANIA	ADIDOGOME	23 20 10 52
CONSEIL	Sagbado	23 21 56 53
DU POINT E	Djidjilé	22 51 91 71
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
VIGUEUR	AGBALEPEDOGAN,	22 51 63 30
St JOSEPH	KLIKAME	22 25 74 65
NABINE	Agoè Anomé	23 21 66 15
VOLONTAS DEÏ	Avédji,	22 36 00 95
VITAFLORE	Agoè Vakposito	22 19 22 86
St ESPRIT	Agoè-Nyivé	22 40 29 06
St MICHEL	Agoenyivé	22 51 70 22
EXCELLENCE	Agoe Demakpoe	22 51 77 87
MAINA	Agoè Assiyéyé,	22 33 65 34
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
BAGUIDA	Baguida	22 35 47 77
AVEPOZO	Avépozo	22 27 04 86
BIOVA	Bd. Houphet Boigny	22 34 50 93
DES APÔTRES	Akodessewa	22 27 11 98
BOULEVARD	Doulassamé	22 21 65 49
BEL AIR	non loin de Palm Beach	22 21 03 21

**Quelques ambassades et consulats**

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

**Les bons plans et les bonnes adresses**

**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékouakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

**OPERATEURS TELEPHONIQUES**

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

**SANTE GENERALISTES**

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15  
 DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

**OU MANGER ET DORMIR A LOME?**

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

**MUSCULATION ET MASSAGE**

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
 GYM CENTER (Qtier Nyékouakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60  
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

**AGENCE DE COMMUNICATION**

Larry Event Day (LED)  
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers  
 AG Partners: Sise à Cassablanca  
 www.couleurafrique.com

**SUPERS MARCHES A LOME**

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

**FRUITS ET LEGUMES**

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

**DANSE ET COURS DE ZUMBA**

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90  
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél: 90 17 03 30  
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75  
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87  
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

**AVIATION**

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

**Blague du jour**

Pourquoi quand la femme retrouve un billet de 5000f dans la poche de son mari en faisant la lessive, personne n'entend; Mais il suffit qu'elle retrouve un paquet de préservatifs de 100f et tous les voisins du quartier vont vous entendre?



**Détente**

Trois poules pondent trois (3) oeufs tous les trois jours.



**Question:** Combien d'oeufs pondront-elles en douze (12) jours?

**Compléter ces grilles pour trouver 6 mots français (sens vertical comme horizontal)**

Sujet					→	Réponse								
	R	F	R								R	F	R	
	E	L	E								E	L	E	
D	E			E	R	D	E	G	A	G	E	R		
M	O			E	R	M	O	R	T	I	E	R		
P	I			N	S	P	I	E	T	O	N	S		
	T	E	N				T	E	N					
	S	R	S				S	R	S					

**Nb: La réponse du 2<sup>e</sup> sujet dans nos prochaines parutions**

**Photo du jour**



Donnez une légende à cette photo

**Traduction**

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire? Plus de soucis, contactez: Africa Translate Consulting. Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



## Télévision

## Bientôt des robots vont présenter le journal au Japon

Dès le mois d'avril, la présentation du journal télévisé sur la chaîne nationale japonaise se fera par Erica, un robot humanoïde créé par le scientifique japonais Hiroshi Ishiguro.

Le robot Erica, du point de vue de ses aspects physiques et intellectuels n'a rien à envier à un être humain doté de toutes ses facultés. Selon le journal français Le Figaro, Erica a réussi à décrocher l'un des jobs les exposés au Japon : présentatrice de journal télévisé. L'actuelle présentatrice d'une chaîne nationale va devoir s'éclipser. Elle sera relayée en avril prochain dans son rôle de présentatrice par Erica, indique le journal français qui reprend une information publiée par Wall street journal. Aussi effrayant que cela ne paraisse, les robots sont bien partis pour défier les humains. C'est le cas avec Erica, censée être âgé 23 ans, qui

grâce à son incroyable intelligence artificielle, capable de mimer notre comportement humain, va dorénavant informer la population japonaise.

L'auteur de cet androïde, l'éminent professeur Ishiguro compte le doter dans l'avenir d'émotions, de désirs, d'empathie et d'humanité.

En novembre 2017, Sophia, le robot d'Hanson Robotics et Erica avaient annoncé vouloir fonder une famille. N'étant que robots, elles désirent une cohabitation.

Une chose est sûre, on est bien en face d'une réalité qui se déroulait jadis devant nous dans les films insolites.

Pas besoin de plusieurs archétypes d'Erica, pour



Le robot humanoïde Erica

se poser des questions sur le sort réservé aux présentatrices télé avec l'humanisation des robots. En attendant, il faut s'y faire !

**Nadia Edodji (Stagiaire)**

## Tendance

## Le langage du Wax décrypté dans deux livres

Deux très beaux livres permettent de cerner l'histoire du wax, tissu imprimé le plus vendu d'Afrique et de percer quelques-uns de ses secrets.



les tissus wax

Qui suis-je ? La styliste anglaise Stella McCartney m'a choisi pour sa nouvelle collection présentée en Europe en octobre 2017. Le Français Christian Louboutin a fait de moi un Africaba, un gros sac fourre-tout. Et les grandes marques fashion, de Zara à

Eleven Paris, me conjuguent depuis quelques années avec la tendance. Réponse ? Le wax, évidemment, tissu qui poursuit sereinement depuis plus de deux cent cinquante ans ses tours de globe.

Né au milieu du XIXe siècle, le

« batik industriel » a été mis au point par les Hollandais, au départ pour les Indonésiens... qui l'ont boudé. Mais le tissu imprimé, commercialisé et popularisé par les Nana Benz, a réussi à séduire l'Afrique de l'Ouest. Fabriqué en Europe, mais également en Afrique et de plus en plus en Chine, il s'est aujourd'hui rendu indispensable sur tout le continent.

## Essoufflement de Vlisco ?

Hasard de l'actualité littéraire, deux gros ouvrages superbement illustrés sont revenus presque au même moment sur les facettes politique, artistique et économique de ce tissu haut en couleur. L'un, Wax & Co. (Éditions de La Martinière), est signé Anne Grosfilley, docteure en anthropologie, spécialisée dans le textile et la mode en Afrique. L'autre, Wax (éditions Hoëbeke), a été écrit par Anne-Marie Bouttiaux, anthropologue et historienne de l'art.

Le wax, comprend-on en les lisant,

reste un phénomène. D'abord commercial : Vlisco, la marque hollandaise historique (fondée en 1846), reconnaît produire 70 millions de yards de tissus (environ 64 millions de mètres) chaque année, et les écouler à 90 % en Afrique. « Mais la marque s'essouffle, souligne Anne Grosfilley.

Au-delà des gros chiffres, le wax est aussi une affaire culturelle qui charrie d'innombrables références et symboles.

Elle est concurrencée par l'industrie textile chinoise, qui n'hésite pas à piller ses dessins et qui joue sur le dumping social pour casser le marché... Elle tente de vendre plus en Europe aujourd'hui et mène une politique gagnante de collections originales, exclusives et limitées (donc difficilement copiables) via sa filiale ivoirienne Uniwax. » Au-delà des gros chiffres, le tissu est aussi une affaire culturelle qui charrie d'innombrables références et symboles...

[www.jeunefrique.com](http://www.jeunefrique.com)

## Lire

« ...Comment peut-on posséder les étoiles ? A qui sont-elles ? Riposta, grincheux, le businessman. Je ne sais pas. À personne. Alors elles sont à moi, car j'y ai pensé le premier. Ça suffit ? Bien sûr. Quand tu trouves un diamant qui n'est à personne, il est à toi. Quand tu trouves une île qui, n'est à personne, elle est à toi. Quand tu as une idée le premier, tu la fais breveter : elle est à toi. Et moi je possède les étoiles, puisque jamais personne avant moi n'a songé à les

posséder. Ça c'est vrai, dit le petit prince. Et qu'en fais-tu ? Je les gère. Je les compte et je les recompte, dit le businessman. C'est difficile. Mais je suis un homme sérieux ! » Le petit prince n'était pas satisfait encore. Moi, si je possède un foulard, je puis le mettre autour de mon cou et l'emporter. Moi, si je possède une fleur, je puis cueillir ma fleur et l'emporter. Mais tu ne peux pas cueillir les étoiles ! Non, mais je puis les placer en banque. Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que j'écris sur un petit papier le nombre de mes étoiles.

Et puis j'enferme à clef ce papier-là dans un tiroir. Et c'est tout ? Ça suffit ! C'est amusant, pensa le petit prince. C'est assez poétique. Mais ce n'est pas très sérieux. Le petit prince avait sur les choses sérieuses des idées très différentes des idées des grandes personnes. Moi, dit-il encore, je possède une fleur que j'arrose tous les jours. Je possède trois volcans que je ramone toutes les semaines. Car je ramone aussi celui qui est éteint. On ne sait jamais. C'est utile à mes volcans, et c'est utile à ma fleur, que je les possède. Mais tu n'es pas

utile aux étoiles. Le businessman ouvrit la bouche mais ne trouve rien à répondre, et le petit prince s'en fut. Les grandes personnes sont décidément tout à fait extraordinaires », se disait-il simplement en lui-même durant le voyage. La cinquième planète était très curieuse. C'était la plus petite de toutes. Il y avait là juste assez de place pour loger un réverbère et un allumeur de réverbères. Le petit prince ne parvenait pas à s'expliquer à quoi pouvaient servir, quelque part dans le ciel, sur une planète sans

maison ni population, un réverbère et un allumeur de réverbères. Cependant il se dit en lui-même : Peut-être bien que cet homme est absurde. Cependant il est moins absurde que le roi, que le vaniteux, que le businessman et que le buveur. Au moins son travail a-t-il un sens. Quand il allume son réverbère, c'est comme s'il faisait naître une étoile de plus, ou une fleur. Quand il éteint son réverbère, ça endort la fleur ou l'étoile... » Extrait de « Le petit Prince » d'Antoine De Saint-Exupéry. Ed Folio. Pp 52-53

## Transferts des joueurs togolais

# De moins en moins de joueurs togolais dans les championnats de haut niveau

**Les joueurs togolais n'intéressent pas souvent les recruteurs qui sont souvent à la recherche de nouveaux talents. Dans les grands championnats, ils sont très peu à être en première division ou à être titulaires.**

Plusieurs critères rentrent en jeu pour les recrutements de joueurs lors des mercatos. Ces critères sont notamment, la position du joueur, son âge, sa nationalité, et le championnat vendeur d'une part. L'efficacité du transfert, l'étude sur une évaluation du nombre de buts marqués ou concédés entre la première et la seconde partie de la saison d'autre part.

Cependant les transferts du mois de janvier sont toujours un pari à double tranchant car les nouveaux joueurs doivent s'adapter rapidement à leurs nouvelles équipes. Selon la position au classement, différents profils sont mieux adaptés à rejoindre une nouvelle équipe.

Suivant la position au classement, différents profils sont mieux adaptés à rejoindre une nouvelle équipe.

Pour les équipes du milieu de tableau qui

cherchent à se renforcer, la meilleure solution est d'investir dans un milieu de terrain offensif afin d'avoir un surplus de créativité. Mais là, les meilleures réussites de la Premier League viennent de gros championnats comme la Série A et la Bundesliga surtout si le joueur doit atteindre son meilleur niveau dans quelques années.

En faisant allusion aux joueurs qui doivent atteindre leur meilleur niveau en vue des saisons à venir, le cas des joueurs Togolais en est un exemple frappant. Le Togo, depuis quelque temps peine à placé ses joueurs au haut niveau. Même s'ils regagnent l'Europe, ils se contentent des clubs de secondes zones. C'est à cet effet que le journaliste Steven Lavon trouvait en 2017 que cette situation était alarmante « Malheureusement, depuis plusieurs années, on a, de la peine à vraiment parler des togolais sur le marché



**Emmanuel Adebayor**

des transferts, quand on voit du côté des sénégalais, des maliens et des guinéens, ils sont transférés à des prix d'or dans des grands clubs » a-t-il déclaré.

Pour finir, il faudrait noter qu'à l'état actuel des choses, à part Sheyi Emmanuel Adébayor qui évoluait en première division Turquie les autres joueurs de l'équipe nationale du Togo, se battent tant bien que mal dans des équipes deuxièmes division Françaises, Anglaise ou dans des clubs Africains.

**La rédaction**

## CAN 2019

# Félix Zogo : « le Cameroun sera prêt pour le rendez-vous »

**Malgré le retard dans l'exécution des travaux, et toutes les polémiques autour de l'organisation par le Cameroun de la CAN 2019, le pays de Paul Biya promet être prêt à temps. Le porte-parole du Comité d'organisation de la CAN 2019 (COCAN), Félix Zogo, a tenté de rassurer la CAF et tous les pays qualifiés à l'occasion d'une interview qu'il a accordée à RFI, dont voici quelques extraits.**



**Félix Zogo**

**RFI : Professeur Félix Zogo, est-ce que le Cameroun sera prêt ?**

**Félix Zogo :** Oui, évidemment, le Cameroun sera prêt pour ce grand rendez-vous que nous attendons depuis maintenant, on va dire 45 ans. En 2019, cela fera 47 ans que le Cameroun attend d'organiser à nouveau ce grand rendez-vous du football et de la jeunesse africaine.

Et pourtant, la semaine dernière, le président de la CAF - la Confédération africaine de football -, le Malgache Ahmad Ahmad, a déclaré : « Il y a encore un déficit énorme entre le rapport et le cahier des charges » !

Oui, effectivement, le président de la CAF,

Monsieur Ahmad, l'a déclaré. Vous savez, nous sommes à dix-sept mois de cette compétition. Le cahier des charges pour le moment ne donne pas un échéancier. Il donne une date butoir qui est fixée trois mois avant le début de la compétition. Donc trois mois avant le début, nous serons fin mars 2019, donc nous avons dix-sept mois pour atteindre le niveau requis par le cahier des charges de la CAF, et nous n'avons aucune inquiétude sur la progression, sur le rythme auquel se déroulent les travaux actuellement. Cette déclaration du président de la CAF est tombée juste après le retour d'une mission d'inspection chez vous. Ce qui laisse entendre que le rapport n'est pas très positif pour

vous !

Je ne sais pas lire dans des boules de cristal pour savoir ce que le rapport a pu dire, mais je retiens les propos du président de la CAF. Il a dit qu'il n'y avait pas de polémique sur l'organisation de la CAN au Cameroun. Donc, nous sommes sereins de ce point de vue. Vous savez que, avant même que le format de la compétition ne passe de 16 équipes à 24, le Cameroun disposait déjà de trois sites fin prêts, puisque ces sites avaient servi pour la CAN féminine. Lorsque le format est passé à 24 équipes, le Cameroun a dit oui. Oui, pourquoi ? Parce que, dans les prévisions nous avons déjà deux grands stades, en plus des trois qui étaient prêts. Deux grands stades en construction à Yaoundé et à Douala, des stades respectivement de 60 000 et de 50 000 places. Et puis nous avons, naturellement, le stade Roumde Adja à Garoua, qui est un stade déjà construit et qui ne demande qu'à être réhabilité, lesquels travaux de réhabilitation sont en cours. Donc, au plus tard au 31 décembre 2018, tous les

chantiers de la CAN seront livrés, c'est-à-dire, je pense pour une fois en Afrique, six mois avant le début de la compétition.

**Est-ce que les grands stades de Yaoundé et de Douala ne sont pas vétustes ? Est-ce qu'il n'y a pas d'énormes travaux à faire ?**

Non, nous avons deux stades neufs qui sont en construction à Yaoundé, dans la banlieue de Yaoundé à Olembe 60 000 places entièrement couvertes. Et nous avons à Douala 50 000 places, toujours dans la banlieue de Douala, à Japoma. Ce sont des stades qui sont en train de se construire. Les délais de livraison sont connus, les process de fabrication font que des constructions se déroulent de manière simultanée sur des sites différents. C'est-à-dire qu'il y a du matériel qui est fabriqué à l'extérieur du Cameroun, sur les sites des différentes entreprises, et ce matériel est ensuite transporté au Cameroun pour être posé sur les structures qui, elles, se font sur place. C'est ce qui permet aux entreprises de s'engager à livrer ces deux joyaux architecturaux et sportifs, au plus tard le 31 décembre 2018.

Autre problème,

les infrastructures, notamment autour des stades de Garoua et Bafoussam : problèmes d'hôpitaux, problèmes d'aéroports.

Le Cameroun n'a pas de problèmes d'hôpitaux. Pas du tout. Et on n'a pas attendu la CAN pour mettre en place des plateaux techniques au niveau des hôpitaux. Vous savez, à l'heure actuelle, le Cameroun fait référence dans la sous-région Afrique centrale en matière de plateau technique hospitalier, puisque de nombreux patients viennent de pays voisins pour être évacués au Cameroun. Non, il n'y a pas de souci à se faire. Pour ce qui est des infrastructures aéroportuaires, le Cameroun compte actuellement quatre aéroports de classe internationale à Yaoundé, à Douala, à Garoua et à Maroua. Et un aéroport de classe nationale à Bafoussam.

Quant aux sites de Buea et de Limbe, ils se situent à peu près à une soixantaine de kilomètres de Douala, répondant donc aux critères CAF, qui demandent que l'aéroport ne soit pas éloigné de plus de 200 kilomètres du site. Donc, nous sommes dans les critères.

## Rapatriés de la Libye au Togo

## Les migrants reprennent tout à zéro

Une nouvelle vie a débuté pour les 136 togolais qui ont volontairement regagné le Togo le 25 janvier dernier en provenance de la Libye.

Les rapatriés vont devoir tout reprendre à zéro, après avoir tout dépensé ou perdu ou s'être fait arnaquer, dans l'aventure européenne estompée en Libye. Ils ont rejoint chacun leur famille ou proche après avoir passé 24 heures au camp des sinistrés de



Des migrants sur une plage

Logopé (banlieue de Lomé), pour une évaluation sanitaire.

Selon l'Agence de presse Anadolu, chaque migrant a reçu de l'OIM une modeste somme de 32.000 francs CFA (64 dollars) pour payer son déplacement du camp vers son domicile.

Ils étaient 109 hommes, 16 femmes et 11 enfants à revenir au pays, après leur échouement en Libye, où ils croyaient pouvoir trouver un quelconque moyen pour se rendre en territoire italien.

Pour la vie à mener un migrant a déclaré que « C'est très difficile de tout recommencer. Mais nous nous réjouissons d'avoir la vie sauve,

face à la barbarie, la maltraitance et la peur de se faire arrêter et de se voir vendre en esclave. Et on n'avait plus de quoi rentrer. Au pays, grâce à l'OIM, que nous remercions, je ne vivrai plus caché. Je suis mécaniciens et je vais me remettre au travail».

Pour se rendre en Libye et selon Yark Damehane, le ministre de la Sécurité, les Togolais passent par le Bénin, ensuite le Niger, rallient Agadez pour se retrouver, enfin, directement sur le territoire libyen. Ils quittent, sinon, le Togo par le nord, à travers le Burkina Faso, puis le Niger et accèdent en Libye.

TM

## ODD1/ Lutte contre la pauvreté

## La « Production commune » comme solution de l'ESMC

L'Entreprise sociale de marché commun (ESMC) a lancé hier mercredi 7 février la « production commune », un nouveau produit avec lequel elle compte lutter efficacement contre la pauvreté au Togo.

La production commune, est le nouveau produit de l'ESMC qui permet à ses différents souscripteurs d'acheter et de vendre les biens, les services et les produits. Le lancement de ce nouveau produit lance également la phase opérationnelle des 722.000 comptes



Essohamlom Sama, gérant de l'ESMC

sur la plateforme ESMC. Ces derniers recevront des bons de consommation de 30.000 francs mensuels.

« Le temple nouveau qui doit naître de la réponse que l'Eternel a donnée du haut des tribunes à l'ONU, c'est que nous disposons de la souveraineté face à tous les besoins parce que l'argent ne manque pas et ne manquera jamais. Ce ne sont que des papiers que nous imprimons. Nous avons les clés de toutes les ressources en main. On ne dira plus jamais qu'il n'y a pas du travail. Le travail, c'est l'énergie que nous avons dans nos corps », a déclaré, le gérant de

l'ESMC, Essohamlom Sama.

La production commune a pour objectif d'intégrer chaque être humain et son activité à un marché commun qui fasse en sorte que la richesse atteigne tout le monde. Concrètement, il s'agit de la mise en place de la centrale commune, de vente commune, de production commune et de transformation commune qui matérialisent physiquement la production commune. La production commune est une économie d'échelle où les richesses atteignent tout le monde sans exclusion.

Rachid

## COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE

L'an deux mil dix - huit  
Et le menerade, sept (07) Février

A la requête de l'Union Togolaise de Banque (UTB), Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de dix milliards (10.000.000.000) de Francs CFA, BP. : 359, ayant son siège social à Lomé, quartier Nyékonakpoè, immatriculée au RCCM du Togo sous le N°1964BO157, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié à Lomé ;

Assistée de Maître Afoh KATAKITI, Avocat au Barreau de Lomé, quartier ATIKOUME, (FUCEC-ATIKOUME), en allant vers le campus, Rue BADJENOPE (3<sup>ème</sup> Rue à droite à 200 m), 5 BP : 840 Lomé 5 Tél.: 22 22 13 73/23 20 50 52/ ill. : 23 20 50 52 en l'Etude de qui domicile est élu et au cabinet duquel pourront être notifiés les actes d'oppositions au présent commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie.

Agissant en vertu :

- 1 - du pouvoir spécial en date du 21 Avril 2017 à moi donné dont copie est remise avec celle des présentes ;
- 2 - de la grosse en forme exécutoire de l'avenant à la convention de compte courant datée du 26 mai 2009 signifié en même temps que les présentes ;

de l'ordonnance N°1017/2017 signée le 07 Juin 2017 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé.

Monsieur André T. SAMBA BOTCHO, H. 4001  
de Justice près la Cour d'Appel du TOGO et le  
Tribunal de 1ère Instance de Lomé y demeurant  
Djidjôle 1074 Av. Pya non loin de la Pharmacie  
Djidjôle Immeuble BETOC - Lomé  
Voiesigné

Faisons commandement à Monsieur EKOUE-DZENOU Ofori Ata, promoteur des Etablissements «MEHR LICHT», demeurant et domicilié à Lomé, Tél. : 90 04 00 77 où étant et parlant à : Monsieur EKOUE-DZENOU Ofori Ata est non seulement introuvable au Togo mais aussi il n'y a plus de traces des Etablissements «MEHR LICHT». J'ai à cet effet, inséré le présent commandement aux fins de saisie immobilière dans le journal «TOGO MATIN» conformément à l'ordonnance N°1017/2017 signée le 07 Juin 2017 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé.

De, dans les vingt (20) jours de la signification du présent exploit pour tout délai, payer à la requérante ou à moi Huisnier, porteur des pièces ayant charge et pouvoir a cet effet de donner bonne et valable quittance la somme totale de quatre vingt millions trente six mille huit cent quarante sept virgule quatre cent onze (80.036.847,411) F CFA dont détail suit :

Montant principal ..... 55.676.303 F CFA

Frais de recouvrement (15% sur le principal) .....8.351.445,45 F CFA  
TVA (18% des frais de recouvrement) ..... 1.503.260,181 F CFA  
Intérêt de droit échus au taux de 6,5 de la BCEAO :

Année 2013.....	3.618.959,695 F CFA
Année 2014.....	3.618.959,695 F CFA
Année 2015.....	3.618.959,695 F CFA
Année 2016.....	3.618.959,695 F CFA
Coût du présent exploit .....	30.000 F.CFA

Sans préjudice de tous autres dus, intérêts et frais le tout en deniers ou quittance valable.

Lui déclarant que, faute par lui de satisfaire au présent commandement dans le délai imparti ci-dessus, le présent acte sera publié à la diligence de la requérante à la conservation foncière de Lomé et vaudra à partir de cette publication saisie réelle de l'immeuble désigné ci-après :

## Désignation :

Un immeuble urbain non bâti sis à Lomé quartier Tokoin-Kéléguo d'une contenance de 06 a 45 ca objet du Titre Foncier n°30 992 de la République Togolaise Vol 156, F°121 appartenant à Monsieur EKOUE-DZENOU Ofori Ata, promoteur des Etablissements MEHR LICHT ;

Tel au surplus que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances, dépendances et appartenance, sans aucune exception ni réserve ;

Lui déclarant que son opposition pour être recevable doit être faite par acte extrajudiciaire et portée devant le Tribunal de Première Instance de Première Classe Lomé ;

Lui déclarant en outre qu'à défaut d'opposition dans un délai de quinze (15) jours, il ne pourra plus exercer aucun recours et pourra être contraint par toutes les voies de droit à payer les sommes réclamées ;

Lui déclarant en outre que l'expropriation de l'immeuble désigné ci-dessus sera poursuivie à la barre du Tribunal de Première Instance de Classe de Lomé sur les poursuites et diligences de Maître Afoh KATAKITI, Avocat constitué ;

## SOUS TOUTES RESERVES A CE QU'IL N'EN IGNORE ;

Et nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé tant copies du pouvoir spécial, du titre foncier et des décisions sus-énoncées que celle du présent exploit dont le coût est de 30.000 Francs CFA ;



*Veux-tu m'épouser ?*

# Le Salon du Mariage et des Noces

**AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES**

Nom	NOUS DEUX
Type d'événement	Salon professionnel
Dates	9, 10, 11 Février 2018
Lieu	CETEF, Expo 2000
Nom d'hébergement	7E
Participants internationaux	20%
Public cible	Professionnels et particuliers
Nombre de visiteurs attendu	+ 6.000
Étresse	1000 FCSA
Restauration	Sur place en combiné
Parking	Gratuit
Noces WIFI	Gratuit
Informations	<a href="http://www.nousdeux.com">www.nousdeux.com</a>

**AU CETEF, TOGO 2000**  
**Les 9, 10 et 11 Février 2018**  
**de 8h à 21h**

90 15 67 66 / 97 15 67 66